



# C.D. GESTION COMPETITIONS SENIORS

REUNION du 11 février 2026

## Procès-Verbal N° 28

COORDINATEUR des Compétitions : PASSENEAU Grégory.

PRESIDENT : DALMON André.

PRESENTS : COUFFIGNAL Francis, SILVESTRE Bernard, REYNES Roger.

ASSISTE : VAN BASTOLAER RAVEINO Nicolas (alternant sportif).

*La réunion est ouverte par le Président à 14h00*

---

**Nota** : Les demandes de modification de date et d'heure doivent impérativement être saisies avec la réponse du club adverse sur Footclub avant le jeudi 9h de la semaine précédant la rencontre.

Avant toute demande de modification sur Footclub, il serait souhaitable que les clubs se contactent.

Toute demande effectuée hors délai, ne sera pas acceptée par la CDGCS (Commission Départementale Gestion des Compétitions Séniors) et la CDA (Commission Départementale de l'Arbitrage) sauf cas exceptionnel soumis aux deux commissions.

### Article 17 du règlement des championnats alinéa a

Les demandes de modification émanant du club organisateur, pour un décalage horaire ou un changement de jour, dans les jours et les plages horaires réglementaires, effectuées au plus tard le jeudi, 21 jours avant la date de la rencontre, sont acceptées de plein droit sauf décision contraire motivée de la C.D.G.C.S.

### *Départementale 2 (Florian SALABERT)*

- Le match **QUEST AVEYRON FOOT 2 – FC SOURCES DE L'AVEYRON 2** prévu initialement le samedi 28 février 2026 à 19h00 se jouera le vendredi 27 février 2026 à 21h00 (Entente entre les deux clubs).

### *Départementale 3(François ARNAUD TRAITEUR)*

- Le match **JS LEVEZOU 2- US DOURDOU 1** prévu initialement le dimanche 22 février 2026 à 15 h se jouera le samedi 21 février 2026 à 20h00 (demande de JS Lévezou acceptée par Dourdou)

## Départementale 4 (U EXPRESS RIGNAC)

- Le match **NAUCELLE FC 2 – AS AGUESSAC 2** prévu initialement le samedi 21 février 2026 à 20h00 se jouera le dimanche 22 février 2026 à 15h00 (demande d'Aguessac acceptée par Naucelle).
- Le match **UNION DES 3 VALLEES 2- BEZONNES/ CAUSSES 2** prévu initialement le dimanche 22 février 2026 à 15 h se jouera le samedi 21 février 2026 à 20h00 sur le terrain de Mouret (demande d'Union des 3 Vallées acceptée par Bezonnes).
- Le match **LA SELVE RULLAC 1 – CAMBOULAZET 1** prévu initialement le samedi 28 février 2026 à 20h30 se jouera le vendredi 27 février 2026 à 20h30 sur le stade Rullac (accepté par Camboulazet).
- Le match **ESPOIR FOOT 88 3 – HAUT LEVEZOU 1** prévu initialement le dimanche 22 février 2026 à 15h00 se jouera le samedi 21 février 2026 à 20h30 sur le municipal de Baraqueville (Accepté par Haut Levezou).
- Le match **GOUTRENS/MAYRAN 1 – STE RADEGONDE 1** prévu initialement le samedi 7 mars 2026 à 20h30 se jouera le vendredi 6 mars 2026 à 20h30 (Entente entre les deux clubs).

## Départementale 5 (GAMM VERT)

- Le match **UNION DES TROIS VALLEES 3 – LA TERRISSE 1** prévu initialement le samedi 14 février 2026 à 20h00 se jouera le dimanche 15 février 2026 à 15h00 sur le stade de Golinjac (accepté par La Terrisse).
- Le match **VAILLANTE AUMONAISE 2 – MARVEJOLS 2** prévu initialement le dimanche 22 février 2026 à 15h00 se jouera le même jour à 12h30 en raison de l'occupation du terrain par l'équipe 1.
- Le match **MOYRAZES AS 2 – AS OLEMPS 3** prévu initialement le samedi 14 février 2026 à 20h30 se jouera le vendredi 13 février 2026 à 20h30 sur le stade de Lagarrigue à olemps.
- Le match **ARGENCE VIADENE 2 – NASBINALS FC 1** est maintenu au samedi 21 mars 2026 à 20h00 (refus de Nasbinals de jouer le samedi à 18h00).

*La réunion est clôturée à 16heures*

Le Secrétaire de Séance,

F. COUFFIGNAL



Le Président,

A. DALMON

